

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Baux-de-Provence, le 07 juin 2021

La Fibre poursuit son déploiement dans les Bouches-du-Rhône et arrive aux Baux-de-Provence !

24 mois après le démarrage du chantier, les déploiements réalisés par XpFibre dans le cadre de l'AMEL porté par la Région Sud et le Département des Bouches-du-Rhône – se poursuivent :

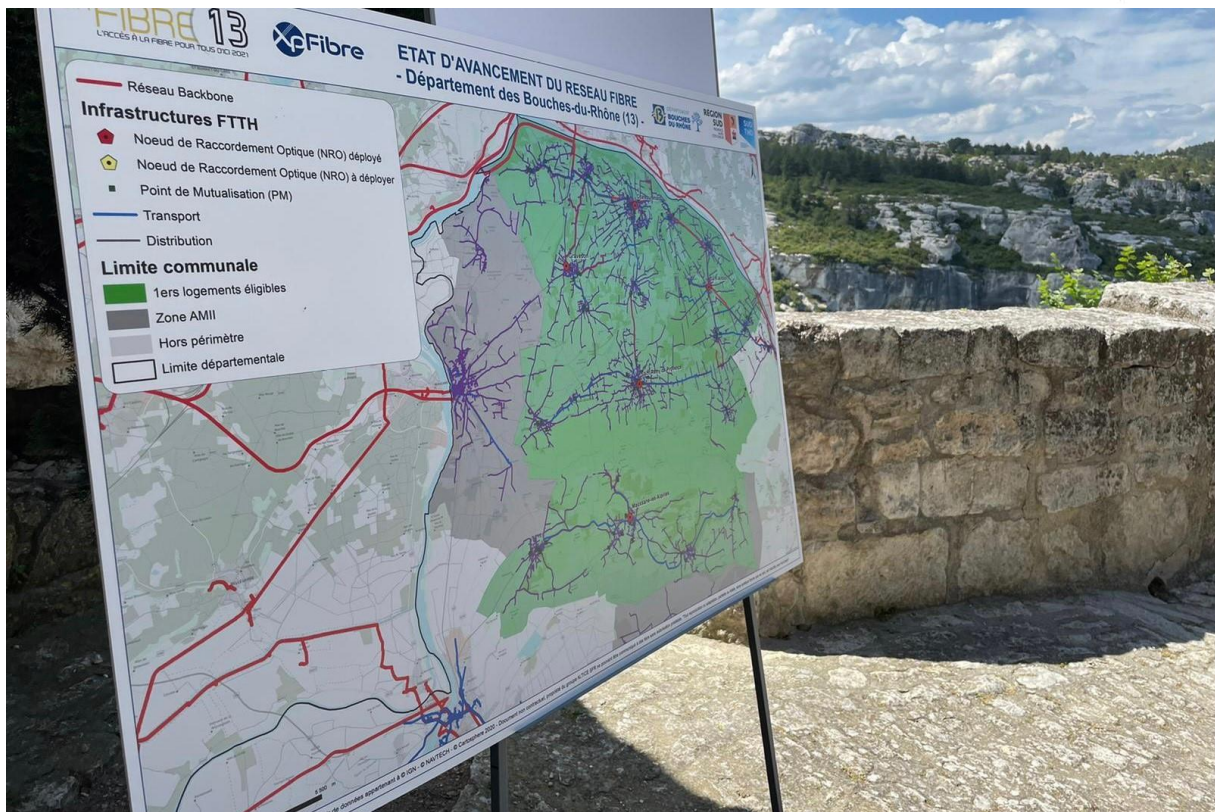
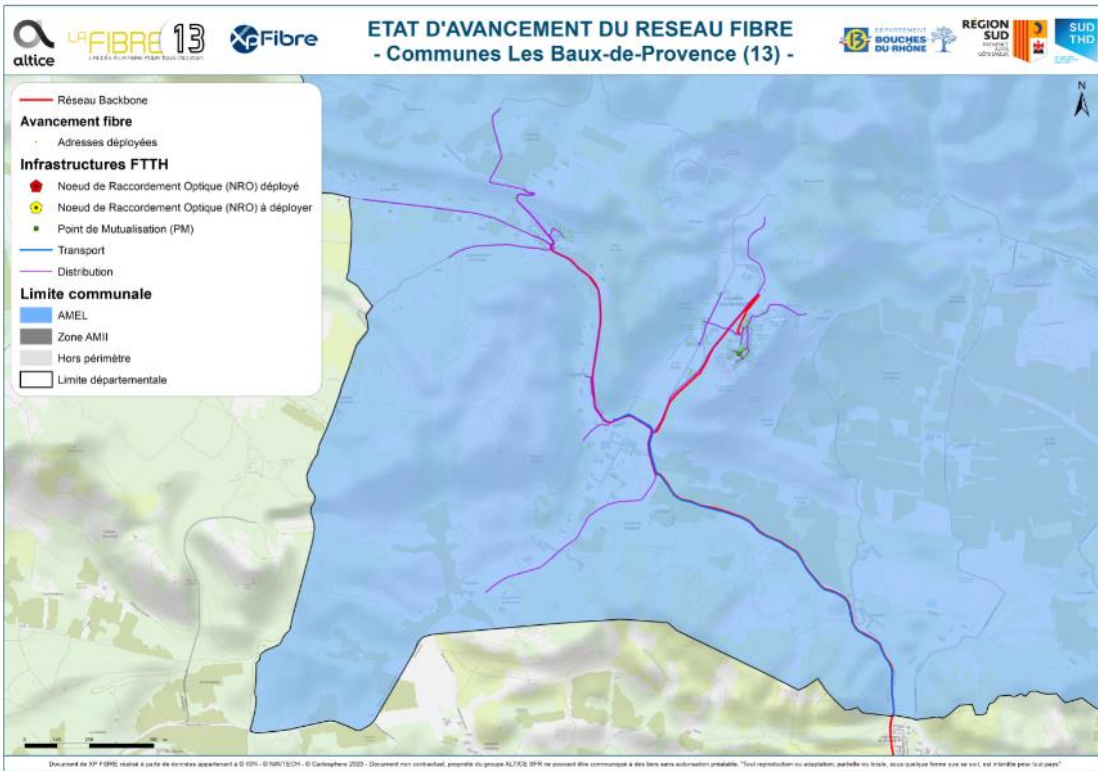
- 7 Nœuds de Raccordement Optique sont en service et 126 Points de Mutualisation installés sur le département
- L'ensemble des 24 communes de l'AMEL 13 bénéficient de raccordements à la fibre optique
- 44 000 prises fibre construites et éligibles sur les 24 communes concernées par l'AMEL 13
- La fibre arrive aux Baux-de-Provence où 185 logements peuvent désormais souscrire une offre fibre.

Aujourd'hui, **Françoise Bruneteaux**, Vice-Présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en charge de l'économie numérique et des nouvelles technologies, **Nicolas Isnard**, Conseiller régional, **Marie-Pierre Callet**, Vice-Présidente en charge du numérique au Département, **Anne Poniatowski**, Maire des Baux-de-Provence, **Lionel Recorbet**, Président XpFibre (anciennement SFR FTTH) et **Isabelle Simon**, Déléguée Régionale Méditerranée Altice France étaient présents aux Baux-de-Provence pour l'arrivée de la fibre optique sur la commune et inaugurer l'infrastructure fibre désormais opérationnelle sur l'ensemble des 24 communes concernées par l'AMEL 13.



Ouverture du service fibre aux Baux-de-Provence

Les premiers raccordements fibre sont disponibles pour les habitants et les entreprises dès **ce mois-ci aux Baux-de-Provence** après l'installation d'un Nœud de Raccordement Optique sur la commune de Maussane-les-Alpilles et de 1 Point de Mutualisation. A date, ce sont plus de 70% des Baussencs, soit **185 logements et locaux professionnels qui sont d'ores et déjà éligibles aux offres fibre** des opérateurs commerciaux, fournisseurs d'accès Internet, sur la commune.



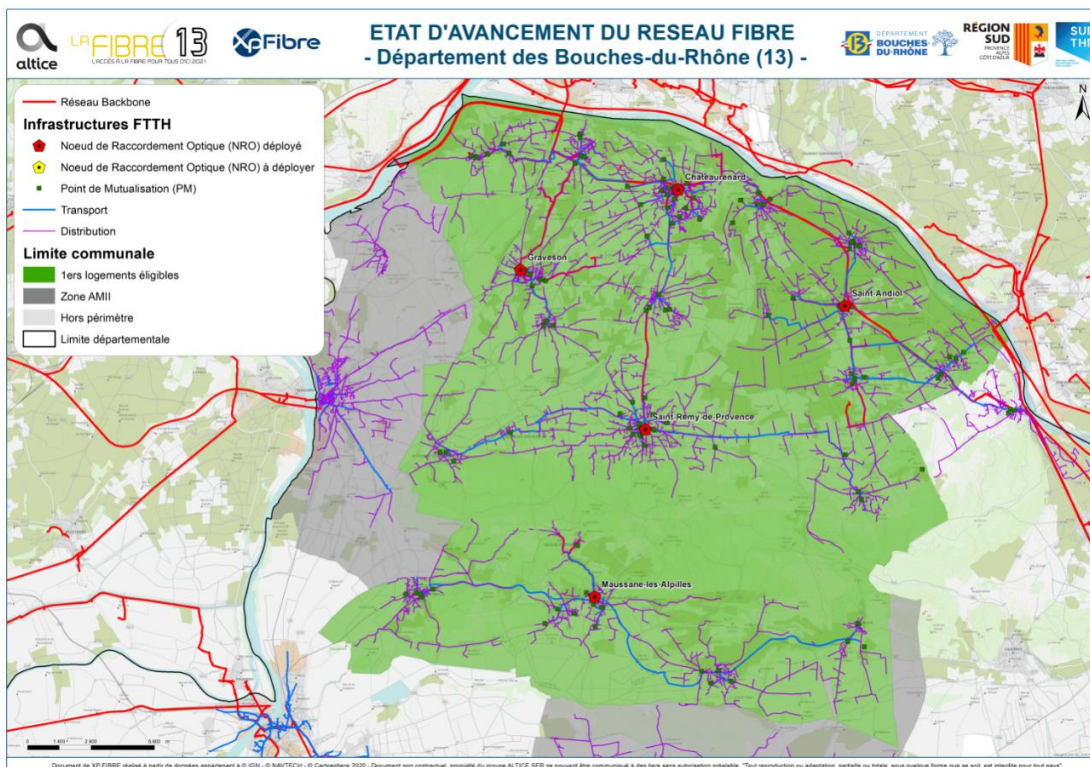


Les premières prises fibre déjà opérationnelles sur les 24 communes de l'AMEL 13

Le réseau LaFibre13 déployé par XpFibre, filiale de Altice France dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié par la Région Sud et le Département, vient compléter les déploiements des opérateurs en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) pour une couverture fibre sur 100% du département.

56 000 logements et locaux professionnels répartis sur 24 communes de l'Ouest du département sont concernés par les déploiements réalisés par LaFibre13. Ce programme représente un investissement de 63 millions d'euros porté par XpFibre sur le département des Bouches-du-Rhône.

A date sur l'AMEL 13, **7 Nœuds de Raccordement Optique (NRO)** véritables cœurs du réseau ont été installés et sont en service, **126 Points de Mutualisation** sont posés. C'est grâce à ces équipements que plus de **44 000 logements et locaux professionnels** des 24 communes concernées par le réseau LaFibre13 ont d'ores et déjà accès à la performance de la fibre optique



Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans l'Ouest des Bouches-du-Rhône :

www.lafibre13.fr/

Vérifier l'éligibilité de son logement : <http://www.lafibre13.fr/test-deligibilite/>

Les avantages de la fibre optique : <http://www.sfr-ftth.com/particulier/>

Contacts Presse :

XpFibre : presse@XpFibre.Com

Département des Bouches-du-Rhône : Service Presse - 04 13 31 15 50 - servicepresse@departement13.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service Presse - 04 91 57 51 64 - servicepresse@maregionsud.fr